

COMMUNIQUÉ DE DÉMENTI

Nous avons pris connaissance avec étonnement de l'article publié par Olofofo affirmant que l'Hôtel Myosotis ferait l'objet d'une sommation de destruction sous 45 jours ou d'une expropriation pour utilité publique. Ces affirmations sont totalement infondées et ne reposent sur aucun élément officiel.

Les décisions du Conseil des ministres, largement relayées par la presse, n'ont à aucun moment mentionné l'Hôtel Myosotis. De plus, les mesures d'expropriation concernent principalement des bâtiments vétustes, ce qui ne correspond en rien à la situation de notre établissement.

Nous ignorons l'origine de ces allégations erronées, mais nous tenons à apporter cette clarification afin de rétablir la vérité.

Nous demandons donc à Olofofo de rectifier ces informations inexactes et appelons nos partenaires à ne pas prêter foi à ces rumeurs infondées.

Fait à Cotonou, le 28/02/25

La Direction de l'hôtel Myosotis



IFU :3201100088412

MYOSOTIS-RCCM RB Cotonou Sarl au capital de 5 000 000 Francs CFA
2005 B. 0162 INSAE 2245132265508 - SGBBE N° 10547420101
Lot 526 – Parcelle A – Ganhi
Tel : 21 31 16 78 - Fax : 21 31 17 47
BP 2504 - BENIN
www.myosotis.bj

